ONF-Reboisement en forêt communale de MAGLAND-N°1

Référence externe
ds 9466356

Méthode
Reboisement

Date de labellisation
16-03-2023 09:26:46

Région administrative
Auvergne-Rhône-Alpes

Pourcentage de financement
100%

Statut
QUALIFIÉ

Total des crédits potentiels
1 098

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
15-10-2026 16:19:37

Type
Projet individuel

Créé le
12-08-2022 11:23:39

Description succincte
Le projet concerne la reconstitution de peuplements détruits par la tempête du 1er juillet 2019 et plus précisément les parcelles forestières 101-102-131 et 132 pour un total de 3.98 ha. Les essences replantées seront le Douglas (80%) , le mélèze d'Europe (14%) et l'érable plane (6%) considérée comme essence objective conformément à l'annexe 1-1 de l'arrêté 21-130 du 7 avril 2021 relatif à la fixation des matériels forestiers de reproduction éligibles.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	50
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	38
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	25
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0

Liste des essences

Essence
Douglas
Mélèze d'Europe
Erable plane

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	907
Stockage produits	139
Substitution	52

Déclarations de financement

Financeur	% financé	Site
Décathlon	100	